

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objet : Epreuves de présélection organisées par le Groupe Hospitalier Paul Guiraud pour bénéficier du financement des études promotionnelles à l'Institut de Formation des Soins Infirmiers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Date de fin d'affichage : 29 novembre 2024
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Destinataires : Cadre supérieur(e) de pôle, cadre de santé et responsable de service 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédacteur : DRH/Formation continue

Pour bénéficier du financement des études promotionnelles en vue de préparer le diplôme d'infirmier, les professionnels concernés doivent se présenter préalablement aux épreuves de pré-sélection organisées par le groupe hospitalier Paul Guiraud.

Les épreuves de pré-sélection auront lieu entre le **mardi 14 novembre** et le **mardi 28 novembre 2024** dans les locaux de la formation continue.

Je vous invite à demander aux candidats potentiels d'adresser les documents suivants en **trois exemplaires** au service de la formation continue :

- Un curriculum vitae,
- Un projet d'évolution professionnelle,
- Un avis formalisé de l'encadrement sur le projet d'évolution professionnelle du candidat.

Au service de la formation continue avant le **mardi 24 octobre 2024 à 16 heures dernier délai.**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-François GICQUEL

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

54, avenue de la République BP 20065

94806 Villejuif Cedex

☎ 01 42 11 70 00

ANNEXE 1 : LES EPREUVES DE PRE-SELECTION

La composition du jury de présélection :

- ✚ Un(e) cadre supérieur(e)
- ✚ Deux cadres de santé

Les épreuves de pré sélection comprennent :

1. L'examen par le jury de présélection du dossier produits par les candidats, noté sur 10 points

Concernant la présentation du projet d'évolution professionnelle, la responsable du service de la formation continue, vous propose une aide méthodologique pour élaborer votre projet.

PRESENTATION DU DOCUMENT ECRIT 10 POINTS		
Le curriculum vitae	<ul style="list-style-type: none">✚ Diversité et richesse des expériences professionnelles et des formations✚ Les points essentiels sont mentionnés	2 points
Le projet d'évolution professionnelle	<ul style="list-style-type: none">✚ La conception de la fonction Infirmier(e) est pertinente✚ L'identification des points forts et des points à améliorer est pertinente	5 points
Forme du document écrit	<ul style="list-style-type: none">✚ Les capacités rédactionnelles	<ul style="list-style-type: none">✚ Analyse✚ Synthèse✚ Orthographe✚ syntaxe 3 points

- 2- Une épreuve orale d'une durée de vingt à trente minutes, consistant en un exposé du projet d'évolution professionnelle, suivi d'échanges avec les membres du jury, notée sur 20 points.

PRESENTATION ORALE SUR 20 POINTS		
Présentation du projet évolution professionnelle	Capacité à synthétiser l'analyse de son parcours professionnel	4 points
	L'analyse du parcours professionnel est cohérente avec le projet professionnel	4 points
Réponses aux questions posées par le jury	Les réponses sont adaptées aux questions posées par le jury	4 points
	Les arguments sont pertinents au cours des échanges	4 points
	Maitrise de l'expression orale et du vocabulaire professionnel	4 points

Grille d'évaluation de la pré-sélection comporte des critères qui permettent de préciser les attentes et exigences attendues. Chaque membre du jury évalue la prestation du candidat. Après concertation, le jury arrête la décision, favorable ou non, au financement des études promotionnelles d'infirmier